

ON S'ABONNE :

PARIS, rue du Croissant, 12. DÉPARTEMENTS et ALSACE-LORRAINE, chez les Libraires, les directeurs de poste et de messageries, et aux Agences de la Société Générale.

LA PATRIE

PRIX D'ABONNEMENT : PARIS : un an, 54 fr.; 6 mois, 27 fr.; 3 mois, 13 fr. 50. Le numéro, 15 centimes.

APRÈS BOURSE QUATRE HEURES

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes items like 2 0/0, 3 0/0 amortiss., Cons. anglais., etc.

PARIS, 22 AVRIL

DERNIÈRES NOUVELLES

INTÉRIEUR

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

Plusieurs ministres étaient absents. M. le président de la République a signé des décrets rattachant aux ministères compétents les divers services en Tunisie.

Plusieurs préfets, dans les départements desquels les conseils généraux ont émis des vœux contraires à la loi sur l'enseignement primaire, viennent d'être appelés à Paris.

À la suite des élections municipales de dimanche, plusieurs députés sont venus trouver le ministre de l'intérieur et l'ont vivement sollicité de proposer un projet de loi contre l'abstention des électeurs.

Le directeur et le sous-directeur de la Banque de Lyon viennent d'être mis en liberté sous caution.

La fonctionnaire du département de l'Ardeche nouvellement décoré vient d'être arrêté pour malversation.

Son dossier relate plusieurs condamnations antérieures et on se demande comment le conseil de l'ordre a pu accueillir favorablement la demande de décoration qui lui a été soumise en faveur de ce fonctionnaire.

À midi, à l'église de la Madeleine, avaient lieu aussi les obsèques d'un des plus infatigables travailleurs de notre temps, M. Gérard West, ancien avocat à la cour royale, puis administrateur de diverses compagnies de messageries nationales, de services maritimes, de chemins de fer et l'un des fondateurs du Crédit foncier, décédé à l'âge de quatre-vingts ans, avant-hier, dans son hôtel, 5, rue des Mathurins.

La messe a été dite par l'un des vicaires de la paroisse et l'absoute donnée par M. le curé, qui a fait la levée du corps, entouré de son clergé.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Auguste West, commandeur de la Légion d'honneur, et ses trois gendres, MM. Doucet, Lefèvre-Pontalis et Denion du Pin. L'assistance était très nombreuse, avec grande affluente de dames. Nous y avons remarqué MM. le comte de Palikao, baron de Soubeiran, comte de Peyrune, Guillaume Guizot, Camille Roussel, Albert Gigot, Roy de Foresta, Sillandrouze, Teisserenc de Bort, Bartholoni, Cornéris de Wil, comte Benoist-d'Azy, Targel, Ch. Tranchant, Delserri, Sauvageol, Garvin, Léon Aucoq, Noëlle-Deleorme, A. Béhic, Thureau-Dangin, etc.

Après la cérémonie, le cortège a pris la direction du cimetière Montparnasse, où l'inhumation sera faite dans un caveau de famille.

Toulouse, 22 avril.

Les franc-maçons de l'Orient de Toulouse ont offert hier soir un grand banquet de deux cents convives, au Temple maçonnique, à M. Constans, député et conseiller général de Toulouse.

Des discours et des toasts ont été prononcés. À l'issue du banquet, une quête a été faite au bénéfice de l'œuvre du Sou des écoles laïques.

EXTERIEUR

Le traité franco-italien

Rome, 22 avril.

M. Marescotti a été nommé rapporteur de la commission du traité franco-italien, avec mandat de faire un rapport favorable.

L'adoption du traité est certaine. La commission a déjà beaucoup avancé son travail. Aujourd'hui aura lieu la troisième séance, au cours de laquelle le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce sera entendu.

BULLETIN

Nous ne nous en dédisons pas : la République est le gouvernement à bon marché par excellence ; le gouvernement modéré par excellence ; le gouvernement équitable par excellence ; le gouvernement pur par excellence ; bref, il a toutes les vertus qui font les peuples grands, riches et considérés. Nous regrettons qu'elle n'ait pas toutes les qualités de la jument de Roland qui, on le sait, les

avait toutes, seulement elle était morte.

Exemple : la République nous a donné l'instruction primaire gratuite, — nous passons sur les bienfaits de l'obligation et de la laïcité, — et les communes protestent contre les charges que leur impose cette coûteuse pseudo-gratuité.

Elle a cela de curieux et de juste, cette bonne loi, qu'elle commence par faire payer à tous par un impôt spécial ce qu'elle déclare donner gratuitement, et que ceux qui ne voudront pas subir l'enseignement immoral officiel, après avoir payé pour cela, devront encore payer ailleurs.

Autre exemple : Le ministre de l'instruction publique, jaloux d'étendre aux communes de notre grande colonie africaine l'application de cette loi bienfaisante et peu coûteuse, déposera, dès les premiers jours de mai, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédit supplémentaire s'élevant à 1,400,000 francs.

Exemple de modération et de dignité : Dans leur rage de laïcisation, les conseillers municipaux de Saumur avaient laïcisé le service de l'hôpital de Saumur et remplacé à la pharmacie de cet hôpital les sœurs par un infirmier laïque.

Le médecin des hospices de la ville, M. Besnard, républicain, notons le fait, mais convaincu par l'expérience de la supériorité du service des sœurs sur celui des laïques, a protesté contre cette résolution. De plus il avait donné sa démission de conseiller municipal. Rien de plus correct, ce nous semble. Mais voilà que les électeurs saumurois qui, probablement, partageaient l'opinion du docteur Bernard en matière de service d'hôpital, l'ont réélu conseiller.

Que croit-on qu'on fait le maire et les conseillers ? Les plus simples règles de la politesse et les intérêts de l'administration voudraient qu'ils fissent bon accueil à leur collègue. Cette élection ne changerait rien au service de l'hôpital et l'autocratie radicale n'en était pas moins triomphante. Point !

Le maire et les conseillers se sont crus atteints dans leur dignité : ils se sont drapés dans icelle et ont donné leur démission solennellement.

Allons, vite une statue, dix statues aux démissionnaires saumurois !

Nous recommandons à nos lecteurs un autre exemple de courtoisie et d'aménité républicaines ; l'incident très instructif s'est passé au sein du conseil municipal de Marseille : on en trouvera d'autres part le récit édifiant.

Exemple de bonne foi : On sait que depuis plusieurs jours la nomination du général du Barail est démentie.

Allons, vite une statue, dix statues aux démissionnaires saumurois !

Mais le *Lampion de Berlon*, ce fameux *Lampion* qui est à la *Petite République française* ce que celle-ci est à la grande, a publié hier matin une caricature, représentant le général du Barail, avec cette légende : — Voilà les hommes que nomme votre ministère !

Si la bonne foi était bannie de la terre, nous la retrouverions dans les bureaux des feuilles vouées à la défense de la République.

Exemple de modérantisme. L'ancien chapelier Amoureux, naguère membre de la Commune, aujourd'hui membre du conseil municipal, a été prié à tous ces titres d'assister à la distribution de récompenses décernées aux instituteurs. Ces récompenses consistaient en médailles d'argent. Le citoyen Amoureux se prend à examiner la gravure. Stupéfaction et horreur ! elles portent cette devise : « Laissez venir à moi les petits enfants ! »

Une parole prononcée par le Christ : abomination de la désolation ! Aussitôt ledit Amoureux saisit sa bonne plume de n'importe où, peut-être celle avec laquelle a été signé l'arrêt de mort de Thibault aux Hauts-Buyères et adresse à un journal radical une lettre véhémentement dont voici la fin : « Nous demandons que nos instituteurs enseignent à nos enfants, avec ce qui est scientifiquement démontrable, la morale universelle, qui repose sur la liberté et l'égalité et l'amour de l'humanité.

« Mais avant de laïciser les écoles, il faut laïciser le personnel enseignant, et surtout la direction de l'enseignement de la Ville de Paris.

« M. C. Floquet sera interpellé sur les agissements de la direction de l'enseignement ; nous verrons s'il la couvrira de sa responsabilité.

Cette dérogation relative à l'enseignement de l'amour de l'humanité nous rappelle quelques-unes des belles phrases prononcées par le citoyen Amoureux aux séances de la Commune, et que l'*Officiel* d'alors a pieusement recueillies.

« Nous sommes un révolutionnaire, agissons en révolutionnaires !... N'ayons pas peur des mots... » disait-il en votant pour le comité de salut public.

Le 17 mai, lorsque l'excellent Urbain demanda que dix otages fussent fusillés chaque jour, le chapelier humanitaire Amoureux appuya la proposition : « Le sujet d'avis, dit-il, qu'on use de représailles. »

Est-ce ainsi que nos instituteurs doivent enseigner l'amour de l'humanité ?

INFORMATIONS

Nous sommes heureux d'être les premiers à donner le résumé aussi bref que possible, des propositions que M. Coehery a déjà présentées à la Chambre ou qu'il a l'intention de présenter dans un bref délai en vue d'améliorer la situation des agents

subalternes des postes et des télégraphes.

Le ministre demande tout d'abord que la rétribution kilométrique accordée aux facteurs ruraux soit portée de 7 centimes à 7 centimes un quart, et cela, à partir du 1er janvier de l'année prochaine.

Il en résultera un supplément de dépense de 500,000 francs.

En outre, le ministre propose d'élever de 900 à 1,000 francs le traitement de début des facteurs des télégraphes et de plusieurs autres catégories de sous-agents ; de même, le traitement maximum des facteurs des télégraphes et des facteurs des postes dans les grandes villes, serait accru de 12 à 1,500 francs. Les surveillants facteurs pourraient toucher 1,800 francs au lieu de 1,400 francs, et les facteurs chefs 1,800 au lieu de 1,500 fr.

Ce n'est pas tout. Les mécaniciens employés dans les divers services télégraphiques ne font guère que passer au service de l'Etat ; ils préfèrent de beaucoup l'industrie privée où, on leur fait, au point de vue pécuniaire, des conditions beaucoup plus avantageuses.

C'est qu'en effet, ces agents, malgré les connaissances spéciales que l'on exige d'eux, ne peuvent arriver à un traitement supérieur à 2,400 francs par an.

M. Coehery propose d'élever désormais le maximum à 3,500 francs, afin de retenir les mécaniciens au service de l'Etat, et faire face ainsi aux nécessités de la concurrence.

Aussitôt après la rentrée des vacances parlementaires, M. de Freycinet soumettra à la Chambre une demande de crédit supplémentaire pour faire face à la création de huit emplois de conseillers près de nos grandes ambassades en Europe.

Il s'agit d'une dépense totale de 32,000 fr. soit un supplément de solde de 4,000 francs pour les nouveaux titulaires.

En soi, la somme n'est pas énorme, mais on peut se demander si la promotion de ces huit conseillers d'ambassade était bien vivement réclamée par l'opinion publique.

Le *Citoyen républicain* ce matin à nos observations d'hier sur la misère des classes ouvrières. Nous avons le regret de ne pouvoir lui répondre aujourd'hui : la place nous manque absolument. Nous le prions donc de nous faire crédit, et de ne pas interpréter notre silence comme une approbation de ses arguments, ainsi qu'il le fait ce matin. Nous ne désertons jamais la lutte et nous avons l'habitude de payer toutes nos dettes.

A bientôt donc !

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LA SESSION DE MAI

C'est demain qu'ont lieu les scrutins de ballottage dans les communes, en fort grand nombre, où l'élection n'a pas abouti au premier tour.

Mais, ainsi que nous avons eu l'occasion de l'apprendre ces jours derniers, dans plusieurs départements la convocation des électeurs aurait été ajournée au dimanche 30 avril.

La conséquence d'un pareil retard sera l'impossibilité, pour les conseils municipaux de certains chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, de procéder à la nomination de leurs maires et adjoints en temps convenable, c'est-à-dire avant la session ordinaire du mois de mai.

A ce propos, la question suivante nous a été posée : Que devront faire les membres des conseils municipaux qui n'auront pas été mis à même de renouveler leurs municipalités antérieurement à l'ouverture de cette session ?

Notre réponse sera aussi nette que brève. Le devoir des membres des conseils municipaux dont il s'agit sera de s'abstenir de prendre part aux travaux de la session, et d'attendre, pour délibérer, que la situation ait été régularisée.

Forcément, en effet, de par la nouvelle loi que les Chambres ont votée, les pouvoirs des maires en exercice lors de la promulgation de cette loi sont arrivés à expiration. Il n'est que les seuls maires aptes à diriger les délibérations des conseils municipaux seront désormais ceux tenant leur autorité de ces assemblées elles-mêmes.

Partout donc où les préfets auront commis la faute de retarder soit les élections municipales, soit la nomination des maires et adjoints par les conseils, aucune délibération sur les affaires de la Commune ne pourra être valablement prise.

En conséquence, la session de mai, pour ces conseils municipaux, devra être nécessairement différée.

M. L. Sava, a parait-il, formellement refusé à M. de Freycinet de se prêter à aucune combinaison budgétaire tendant à faciliter l'exécution du projet relatif à la création d'une mer intérieure dans le sud de la Tunisie. Le ministre des finances a représenté au président du conseil que le pays ne comprendrait pas qu'on allât englober des sommes considérables dans cette lointaine entreprise, alors que les travaux publics les plus urgents subsistent, sur le sol français, un ralentissement forcé, provenant des nécessités financières que l'on connaît.

M. de Freycinet a dû s'incliner devant ce non possumus, et, dans une entrevue qui a eu lieu hier matin au ministère des affaires étrangères, il a déclaré au commandant Roudaire et à M. Ferdinand de Lesseps que l'Etat n'interviendrait pas dans les dépenses exigées par cette qu-

vre colossale, et que l'exécution en devrait être confiée à une entreprise particulière. Le gouvernement ne prendra à sa charge que les frais occasionnés par les études nécessaires à l'établissement des avant-projets.

Nous ne saurions trop approuver M. Léon Say. Certes, créer une mer en Tunisie est une excellente chose, mais améliorer les ports français nous semble aussi de quelque peu d'utilité.

DARWIN

LE DARWINISME

Peu de savants, voués, en apparence, à la seule étude de la nature, auront laissé sur la terre des traces aussi funestes de leur passage que l'illustre Charles Darwin.

Quoi qu'aient pu faire quelques philosophes progressistes pour réhabiliter l'auteur de la doctrine du « darwinisme » et pour exorciser sa mémoire de la responsabilité néfaste qui pèsera de jour en jour plus lourdement sur elle, il n'est pas moins vrai que ses fameuses théories sur l'origine des espèces et sur la descendance de l'homme auront été pour beaucoup dans le développement du matérialisme contemporain et de ses déplorable conséquences. Ce n'est pas non plus un paradoxe que d'attribuer au succès de ces théories et aux progrès de ces idées audacieuses la profonde démoralisation politique et sociale dont la gravité apparaît de plus en plus clairement, même aux esprits les moins timorés.

Pour ceux qui suivent de hautes grandes problèmes de l'humanité, ces doctrines ont, en effet, une importance pratique considérable.

Dans l'ancienne philosophie, c'est, comme aujourd'hui, sur la question de la naissance et du développement du régime organique sur la terre que s'est accusé le contraste entre les conceptions mécaniques et organiques, matérialistes et idéalistes.

Du point de vue qui prévaudra, en philosophie, en faveur de l'un ou de l'autre système, dépendra essentiellement, dans un avenir plus prochain qu'on ne veut le croire, le succès des tentatives engagées en ce moment pour faire entrer, dans des voies différentes, les peuples civilisés.

Si le nom de Darwin, des premières années qui suivirent la publication de son ouvrage fondamental, *The Origin of species*, acquit si rapidement une popularité considérable, si les idées formulées dans ce livre causèrent aussitôt un émoi profond, c'est que l'égoïsme des générations actuelles trouvait au fond de ces mêmes doctrines quelque chose qui le touchait de près et l'intéressait par un attrait tout particulier.

Ce qui plaisait aux partisans de toutes les négations, dans la doctrine de Darwin, c'est qu'elle abolissait, sans paraître viser ce but, l'idée de la création.

Déjà notre compatriote Lamarck s'était efforcé de substituer à la conception d'une création discontinue, agissant en quelque sorte par saccades, une œuvre créatrice continue, modifiant constamment, sous l'influence de lois éternelles, toujours actives et sans interrègnes, la population terrestre.

Les espèces d'aujourd'hui auraient pour aïeules les espèces dont les restes se retrouvent dans les couches superposées du globe. Les mouches de la vie ne seraient jamais inflexibles, ils évolueraient continuellement et insensiblement à la pression des forces ambiantes.

De ces forces, Lamarck n'examinait que celles qui agissent extérieurement sur l'être vivant, les influences du climat, du froid, de la chaleur, de l'altitude, de la nature du sol, de tout ce qu'on est convenu d'appeler le milieu physique.

Mais le monde organique n'est pas seulement livré à ces forces extérieures ; il porte dans son propre sein des causes de changement.

Si l'on regarde la nature animée comme un seul être dont la vie est décomposée et morcelée en des millions et des millions de vies éphémères, toutes ces existences partielles réagissent sans relâche les unes sur les autres.

Aucun changement, dans le monde organique, qui n'exerce un contre-coup sur tout ce qui en fait partie. L'animal, la plante, ne sont pas seulement soumis à la tyrannie des agents inorganiques, ils subissent aussi celle de la flore et de la faune contemporaines. La disparition ou la modification d'un type de végétal suffit pour déterminer une modification dans l'animal herbivore ou dans l'insecte qui s'en nourrit, et ainsi de suite.

Lamarck s'était occupé du milieu physique, Darwin s'attacha au milieu organique.

S'appuyant sur les changements observés, de nos jours mêmes, sur les animaux domestiqués par l'homme, et dont l'élevage, par des croisements multiples, par le choix d'une nourriture spéciale, fait varier, pour ainsi dire à l'infini, et le type, et la taille, et les aptitudes, le naturaliste anglais en concluait que toutes les espèces animales ou végétales, passées et actuelles, descendent par voie de transformations successives auxqueltes l'homme, ni aucune intelligence, mais une sorte de fatalité seule, avait présidé dans la suite des siècles, descendant de trois ou quatre types originaux, et probablement même d'un archétype primitif unique.

Quant à cet archétype primitif, unique, que rien n'empêchait de concevoir d'une simplicité élémentaire, d'une simplicité modie, il avait pu consister à l'origine en une cellule ou moins que cela encore, combinaison aveugle d'éléments du monde inorganique, de molécules gazeu-

ses, fortuitement unies et dotées, par l'effet de cette union même, de ce quelque chose, de cette force appelée principe de vie, et dont nul ne sait ni ne saura jamais la mystérieuse essence.

Que sur cette cellule et sur celles qui sont nées d'elle ou que le hasard aura formées de la matière aura formées de même, s'exercent ces actions physiques de forces également aveugles dont l'énergie est éternelle et continue, et bientôt apparaissent, — bientôt, cela veut dire dans la suite des siècles, — ici des végétaux, là des animaux, rudimentaires au possible, des animaux qui sont presque aussi bien des plantes, ou des plantes qu'on prendrait pour des animaux, et qui, s'élevant dans l'échelle des organisations successives, se perfectionnent, se modifiant suivant les milieux physiques et organiques, aboutissent aux types existant sous nos yeux.

Voilà, ramenée à ses termes les plus simples, la conclusion de l'œuvre de Darwin, et nous laissons de côté, pour la formuler sous cette apparence élémentaire, toutes les théories sur la sélection, sur la lutte pour l'existence, sur la corrélation de croissance et autres éléments de la doctrine étudiée dans ses parties les plus profondes.

Mais n'est-il pas vrai que, prise de haut, la théorie de Darwin, en somme, loin d'être une négation de l'ordre universel, eût pu être pour les esprits croyants, pour ceux qui ne se paient pas des sophismes d'un matérialisme qui se dérobe, eût pu être, disons-nous, une affirmation de cet ordre même ?

Elle ne relègue point les forces créatrices hors de la nature ; cette nature même, elle la leur asservit en tout temps, en tout lieu, comme une argile molle perpétuellement modelée par une inspiration sans trêve ni repos.

Mais c'est été compter sans ces esprits malades, sans ces imaginations malsaines qui éprouvent un continu besoin de détruire et de démolir.

En essayant de résoudre le grand problème de l'origine des espèces, de ces formes si variées que nul lien commun ne semble relier, Darwin ne pouvait guère exclure l'espèce humaine elle-même du sujet de ses recherches. Qu'est son système, sinon une théorie nouvelle de la création, et, si la théorie est bonne, elle doit pouvoir s'appliquer à l'homme comme à tous les animaux.

Il faut rendre au célèbre physiologiste cette justice. Comme éprouvé des conséquences fatales de ses idées, Darwin, sur ce point délicat, l'origine de l'homme, restait sur la réserve et gardait un silence énigmatique.

Mais ce n'était point l'affaire des commentateurs fanatiques, de bonne ou de mauvaise foi, des disciples aveugles et emportés plus loin que l'idée même.

Aussitôt le système fut poussé jusqu'à ses dernières conséquences logiques, jusqu'aux conséquences les plus injurieuses pour notre espèce, les plus désolantes pour notre grandeur et la dignité de l'intelligence humaine.

On se complut alors, pour mieux outrager ceux qui, malgré tout, ne cessaient et ne cesseraient jamais de croire à ce témoignage intime et irrécusable que donne l'âme de l'homme sur sa propre existence ; pour mieux séduire et attirer, en exagérant la portée de la doctrine du maître, ceux que la conscience gêne et blesse en secret, on se complut à insister sur l'humilité, bien pis, sur les infimes et sordides conditions de l'être humain représenté par son premier ascendant ou par les premiers linéaments de la matière organisée sortie de la boue humide de notre Terre en gésine.

Alors ce fut le triomphe des physiologistes d'occasion, empressés à placer sous nos yeux, au nom de la science, qui en rougit plus d'une fois, des embryons gélatineux de mollusques inférieurs, des parcelles de matière à peine organisée, ramènée de la profondeur des mers, et figurant censément les premiers éléments de la vie sur la terre.

Alors cette science admirable qui s'appelle l'embryologie comparée, fut mise au service de l'idée impie de la négation de l'âme humaine et de sa divine origine.

Alors on vit l'homme ramené au niveau de la bête engraissée à l'étable, et dont l'élevage développe à son gré la toison ou la chair musculaire, la charpente osseuse ou l'appareil sécréteur du lait.

Alors, en quelques années à peine, on vit la doctrine des instincts, de leur fatalité, de leur nécessité, faire un pas énorme, et la démoralisation des jeunes générations, avides de ces poisons de l'âme, s'accroître rapidement.

Alors, enfin, le matérialisme s'installa en maître dans les universités allemandes, s'assit dans nos chaires publiques, et éclata comme la religion officielle de la Commune de 1871.

Qui, comme la religion officielle, car ceux-mêmes qui s'enorgueillissent de se soustraire, disent-ils, à l'empire des dogmes religieux, sont les plus servilement soumis aux hypothèses d'une science douteuse et chancelante.

Car la doctrine de Darwin, et c'est à cette conclusion qu'il nous faut aboutir, cette doctrine ne repose que sur un petit nombre d'hypothèses ; elle n'a d'autre solidité que celle d'un système fondé sur des pétitions de principe.

Certes, nous n'avons pas eu la prétention de présenter ici, dans ces lignes précipitées, une réfutation scientifique et méthodique du darwinisme ; il y faudrait cent fois plus d'espace ; mais d'autres que nous l'ont fait, et, sans même recourir aux éminents représentants de notre pure et noble école philosophique, nous trouverions, en Allemagne même, sur le terrain d'élection de ces théories brutales et décevantes, chez les Wigand, les Hofmeister, les Hartmann, les plus redoutables critiques des théories transformistes.

En attendant, ces théories, avec la projection avouée de ceux qui ont usurpé la conquête des intelligences de nos enfants dans les écoles, pépèrent dans l'ensei-

gnement public et y exercent leurs ravages. Leur funeste influence se fait sentir à tous les degrés dans la démoralisation croissante des classes aujourd'hui à la tête du pouvoir, en possession du monde parlementaire, politique et administratif.

Ah ! nous voulons croire que Charles-Robert Darwin n'avait jamais prévu toutes les conséquences de son catéchisme, le livre de foi de ses sectateurs, *l'Origine des espèces* ! Savant modeste, laborieux et patient, observateur ingénieux, habile expérimentateur, vivant comme un sage dans sa terre de Kent, épiant les secrets des fleurs, des oiseaux, et des papillons, il eût peut-être mérité, rendons-lui cet hommage, de n'être pas chargé des iniquités d'Irréal.

Sans doute il n'entendait pas plus fournir des armes au matérialisme grossier que troubler le repos de ces philosophes satisfaits, qui brûlent sans cesse devant l'âme humaine un fadé encens. Mais est-ce une raison pour dissimuler le mal qui s'est fait en son nom, et pour le considérer comme étranger à l'athéisme sois-disant scientifique dont il ne s'est jamais défendu d'avoir été le père ?

D G.-E. M.

LA République française a reçu la dépêche suivante :

Berlin, 21 avril, 10 h. du soir.

Suivant une lettre adressée de Constantinople à la *Correspondance politique*, de Vienne, des perspectives de jour en jour plus vastes s'ouvriraient à l'activité industrielle et commerciale de l'Allemagne en Orient. Bientôt Vienne sera en communication directe, par voies ferrées, avec Salonique et Constantinople. Bientôt le sultan se résoudra à ouvrir son empire aux entreprises que jusqu'à présent il a repoussées.

Voyons ! tâchons de raisonner un peu : avant de mettre Constantinople en communication avec Salonique et Vienne, il serait peut-être bon de voir où en sont les chemins de fer serbes. Or ils ne sont pas commencés.

De plus, à qui fera-t-on croire que le Sultan va s'empresser de permettre à l'Autriche de n'avoir plus qu'à crier : Porte s'il vous plaît ! pour entrer à Constantinople.

Que le *Charivari* publie ces amusettes, passe ! Mais le moniteur de l'opportuniste, c'est roide.

OBSEQUES DU BARON DE BOURGOING

Nous venons d'assister aux obsèques du baron Philippe de Bourgoing.

La foule des amis qui étaient venus rendre les derniers devoirs à celui qui fut un type de loyauté, était immense, et la plus profonde émotion se lisait sur tous les visages.

Si une manifestation, quelle qu'elle soit, pouvait contester une famille si cruellement frappée, le témoignage de sympathie, de vénération et d'affection qui a été donné ce matin à Philippe de Bourgoing devrait faire ce miracle. Mais non ! il ne s'agit pas de sécher des larmes...

À la maison mortuaire où avait été dressée une somptueuse chapelle ardente, le cercueil était littéralement couvert de fleurs, de bouquets, de couronnes et de croix, les unes en roses et pensées, les autres en œillets encadrés de lilas, les autres simplement entremêlées de violettes. Une de ces croix, d'un goût et d'une richesse remarquables, portait cette inscription en lettres dorées :

LA NIÈVRE

Une autre, en œillets, roses et pensées, avait été envoyée par M. le maréchal Canrobert.

De neuf heures et demie à dix heures, on est allé s'inscrire à l'hôtel de l'avenue de Marigny ; en quelques instants trois registres étaient couverts de noms.

Le cortège s'est mis en marche à dix heures et quelques minutes ; MM. Pierre de Bourgoing, sous-lieutenant au 6<sup>e</sup> régiment de cuirassiers ; Fortoul, capitaine au 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie ; Mathieu Dollfus ; Dollfus-Davillier, Camille Dollfus, Dollfus-Galline, Edmond Dollfus, le comte de Bourgoing, le baron Paul de Bourgoing, fils, gendre, beau-père, beaux-frères et cousins du défunt conduisaient le deuil.

Il n'y avait pas de cordons de poêle. Un bataillon du 120<sup>e</sup> de ligne avec le drapeau et la musique ont rendu les honneurs militaires au défunt. Il était commandé par deux chefs de bataillons, quatre capitaines et le colonel du régiment, M. Montagny.

L'église était magnifiquement ornée de draperies noires portant les armes de la famille de Bourgoing, avec cette devise :

Duplici honore digni

Un magnifique catafalque, s'éclairant de lumières, supportait le cercueil. L'église Saint-Philippe-du-Roule était absolument comble. Trois ou quatre colonnes de notre journal ne suffiraient pas pour mentionner les noms de toutes les personnes présentes.

M. le baron Brunet, représentant le Prince Napoléon, M. le Prince Murat, et le grand-duc Constantin occupaient une place d'honneur. Son Altesse Impériale, Madame la princesse Mathilde assistait à la triste cérémonie.

Plusieurs députés étaient revêtus de leurs insignes ; ce sont :

MM. Nadaud, questeur, Benazet, secrétaire, comte d'Espoules, baron de Mackau, Cuséo d'Ornano et Leroux.

Parmi les assistants, nous citerons :

MM. Béhic, Abbatucci, Leverat, d'A-